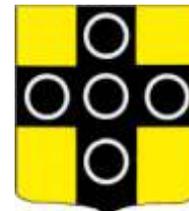


MAIRIE DE BAZINGHEN

- 62250 -



DEPARTEMENT
DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BOULOGNE/MER

CANTON DE
MARQUISE

INFORMATIONS COMMUNALES MARS 2015

MISE EN PLACE DU SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) ET CONTRÔLE DES ASSAINISSEMENTS AUTONOMES

Le conseil municipal, en sa séance du 26 février 2015, a délibéré en faveur de la création d'un SPANC ayant pour seule compétence obligatoire les prestations de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Réunion publique d'informations
sur le SPANC :
Le samedi 18 avril à 10h00
à la salle communale
avec la présence de Mme Nathalie
LEMAIRE, chargée d'interventions à
l'Agence de l'eau, et Guy CHEMIN,
Responsable technique du service
assainissement
du Syndicat Intercommunal
d'Assainissement de Marquise Rinxent

Cette mission de contrôle vise à vérifier que l'installation d'assainissement non collectif ne porte pas atteinte à la salubrité publique, ni à la sécurité des personnes, et permet la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines, en identifiant d'éventuels risques environnementaux ou sanitaires liés à la conception, à l'exécution, au fonctionnement ou à l'état de l'installation.

CÉRÉMONIE DES VŒUX ET MÉDAILLE D'HONORARIAT



La traditionnelle cérémonie des vœux de Mr Franck PARENTY, maire de Bazinghen, et du conseil municipal, s'est tenue à l'Estaminet le Saint Eloi. A cette occasion, Mr Dominique DUPILET a rappelé les nombreuses réalisations de l'ancien maire, Raphaël DELATTRE, et lui a remis la médaille de maire honoraire pour avoir servi la commune de Bazinghen de juin 1995 à avril 2014. Mme Brigitte BOURGUIGNON a également mis à l'honneur l'ancien 1^{er} magistrat en lui remettant la médaille de l'assemblée nationale.

MAIRIE : RAPPEL DES HORAIRES

La permanence de la mairie se tient le **mardi et le jeudi de 16h à 19h**. Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie au 03.21.92.93.00 le mardi après-midi, le mercredi matin, le jeudi toute la journée et le vendredi matin. En cas d'urgence, vous pouvez joindre Mr Franck PARENTY, maire au 06.08.74.14.37.

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS ET CITOYENS SOLIDAIRES :

Vous êtes témoin ou victime d'un cambriolage, d'un vol commis par de faux agents EDF, Gaz, eau, de faux policiers ou de faux gendarmes, de démarcheurs peu scrupuleux. En tant que citoyen, vous pouvez participer à la lutte contre cette délinquance et assurer la tranquillité de votre quartier, sur un seul appel téléphonique.



Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre l'équipe des citoyens volontaires, en faisant la demande en mairie. Un formulaire vous sera remis. Après l'avoir complété et signé, ce document sera transmis au lieutenant NIELLEN, commandant de la gendarmerie de Marquise, pour validation.

Le lieutenant pourra éventuellement vous recevoir pour vous orienter et vous donner toutes les informations utiles.



Réunion de formation et
Signature des engagements individuels en qualité de
voisin vigilant
Le jeudi 27 novembre à la salle communale



Signature du protocole Commune / Etat / Gendarmerie
Le jeudi 11 décembre 2014
à la CC de la Terre des 2 Caps à Marquise

DÉCISIONS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX :**SÉANCE DU 15 JANVIER 2015 :**

- Panneaux de signalisation : voisins vigilants, propriété privée sauf riverains à Colincthun, interdit aux plus de 7,5t route du Bédât et Route du Point du Jour,
- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité organisé par la Fédération Départementale de l'Energie (FDE) du Pas de Calais,
- Décision modificative n°2 sur 2014 : travaux en régie du mur du cimetière et TVA perçue sur les travaux d'enfouissement de réseaux,
- Mise en place d'une servitude publique d'évacuation des eaux pluviales sur une propriété privée,
- Rapport d'activités 2013 de la CC de la Terre des 2 Caps,
- Demande de subvention au titre de la DETR 2014 pour les travaux d'agrandissement de la salle servant à la garderie et à la cantine scolaire (20%),

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2015

- Intervention de Madame Nathalie LEMAIRE, chargée d'interventions à l'Agence de l'Eau Artois Picardie : Présentation de la réglementation relative à l'assainissement non collectif, du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et des subventions.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2015

- Intervention de Monsieur Guy CHEMIN, Responsable technique du service assainissement au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marquise Rinxent : Présentation technique des contrôles d'assainissement,
- Création du SPANC et demande de partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie pour bénéficier des aides dès 2015,
- Projet de règlement de service du SPANC et approbation,
Le règlement du SPANC est joint au présent bulletin d'informations pour notification à l'ensemble des administrés de la commune,
- Choix du prestataire pour le contrôle des assainissements non collectifs,
- Fixation des tarifs pour les prestations d'assainissements non collectifs,

Nature de la Prestation	Tarif € TTC
Installation neuve ou réhabilitée : - Contrôle de conception et d'implantation, - Contrôle de bonne exécution des travaux, - Contrôle de bonne exécution des travaux après mise en conformité	120.00
Installations existantes : - Contrôle diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	78.00
Contrôle au moment de la vente	150.00

- Demande de subvention au Conseil Général du Pas de Calais au titre du Programme d'Équipement Rural pour la construction du bloc sanitaire (25%).

Les délibérations citées sont sur les panneaux d'affichage situés à l'extérieur de la mairie, voire à l'intérieur.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



Notre commune dépend du canton de Desvres.

Électeurs : Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales.

Périodicité : Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Ils seront élus pour une durée de 6 ans.

Le 1^{er} tour aura lieu le 22 mars et le 2nd tour, le 29 mars.

À noter : il n'y a pas d'élections à Paris car le territoire recouvre la ville et le département.

Mode de scrutin

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au **premier tour**, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- et un nombre de suffrages égal à au moins **25 %** des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à **12,5 %** des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : LES PIRATES SERONT PRÉSENTS JUSQU'AU 3 AVRIL

Mercredi et jeudi de 16h à 19h

N'hésitez pas à passer en bibliothèque : De nombreux livres et CD vous attendent



250 DVD sont à votre disposition

Depuis la mise en réseau des bibliothèques de la Terre des 2 Caps, vous pouvez consulter la disponibilité des livres et effectuer votre réservation sur le portail : **www.biblio2caps.fr**. Vous pouvez emprunter des documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau dans la limite de : 5 livres, 3 revues (hors dernier n°) pour une durée maximum de 3 semaines, 3 CD, 1 DVD pour une durée maximum de 2 semaines.

Vous pouvez également consulter le site pour vous tenir informé des animations culturelles proposées par les bibliothèques.

Si vous aimez les livres et souhaitez vous rendre utile, Béatrice se propose de vous immerger dans le monde de la bibliothèque. N'hésitez pas à la contacter (03.21.10.68.12.) ou à lui rendre visite aux heures d'ouverture.

TIM'Scoop des 2 Caps

Vous aimez ou avez envie de vous lancer dans la **photographie**, vous souhaitez découvrir une manière originale de la pratiquer, rejoignez le groupe de Bazinghen de l'association **TIM'Scoop des 2 Caps**. Le siège se situe à Réty, avec depuis peu une antenne **AMBLETEUSE-BAZINGHEN**. Les reporters-photographes amateurs de TIM'Scoop s'efforcent de montrer la Terre des 2 Caps sous tous ses aspects, en valorisant les habitants, les activités, les lieux, au travers d'expositions et de présentations de diaporamas.

TIM'Scoop Ambleteuse-Bazinghen vous invite à une réunion ce mardi 24 mars à 20h à la Maison pour tous d'Ambleteuse.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Marie-Madeleine GARCIA, adjointe municipale, par mail : marima2@live.fr ou par téléphone : 06 67 14 26 29.

FERMETURE DU CHEMIN RURAL SITUÉ DERRIÈRE LE CAMPING LE BEUCAMP

Par l'arrêté communal signé le 13 novembre 2014, j'ai procédé à la fermeture temporaire de l'accès au chemin rural n°4 d'Otove à Ambleteuse pour garantir la sécurité des personnes avant et pendant les travaux. Il devrait être rouvert pour le 15 mai 2015.



SALLE COMMUNALE : RAPPEL DES CONDITIONS DE LOCATION

Nombre maximum de personnes : 50

1ère catégorie : Habitant de Bazinghen (Réservé uniquement à l'usage des habitants de Bazinghen et non aux enfants, parents, amis résidant à l'extérieur, louant la salle par l'intermédiaire de Bazinghinois). **Tarif pour le week-end : 85 €**

2ème catégorie : Personne n'habitant pas la commune de Bazinghen.
Tarif du vendredi 19h au au dimanche soir : 200 €

3ème catégorie : Associations de la commune de Bazinghen

Les associations loi 1901 ayant leurs activités sur le territoire de la commune de Bazinghen peuvent après en avoir fait la demande auprès du maire, bénéficier de la salle 2 fois par an, gratuitement pour des animations à but lucratif. L'accès de la salle est gratuit pour les réunions préparatoires et administratives, après demande et accord au secrétariat de la mairie.

Dans tous les cas : un chèque de caution de 500 € est demandé à la signature du contrat de location. Arrhes versées à la réservation : 50% du prix de la location. NB : les arrhes restent acquises à la commune en l'absence d'annulation dans les 2 mois qui précèdent la location.

La salle doit être propre et libre le dimanche soir. Les tables et chaises seront remises comme à l'origine pour assurer l'accueil des enfants le lundi matin.

Le règlement de salle communale a été approuvé par le Conseil Municipal de Bazinghen réuni en séance le 27 novembre 2008. Toute personne physique ou morale louant la salle est soumise à ce règlement qui est joint et signé à chaque contrat de location.



LES DERNIERS TRAVAUX COMMUNAUX

Rafraichissement des peintures de l'église

Avant



Après



Les travaux de purge à la Rue du Bédât
Plus de 300 m2



De nouvelles plantations en buis sur le parterre
« BAZINGHEN »



Les travaux de rénovation du muret de pierres au cimetière se poursuivent.



Rénovation du calvaire du cimetière (chantier en cours)



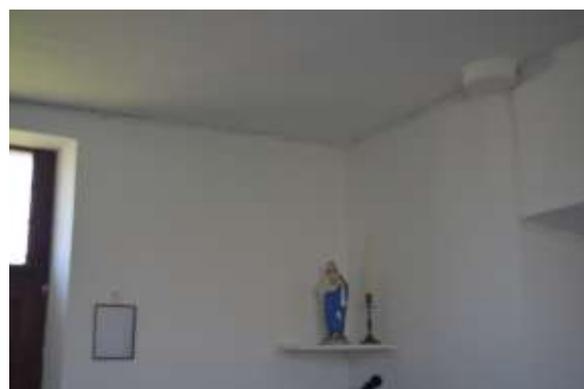
Rénovation de la sacristie de l'église :

- Remise en peinture des murs et des placards,
- Changement du revêtement de sol,
- Pose de grille d'aération au niveau des meubles,
- Remplacement de la porte, du radiateur électrique, et du portique à aubes, (en cours)
- Isolation du toit par membrane extérieure (devis en cours).

Avant



Après



Curage fossé Chemin rural de la Louve



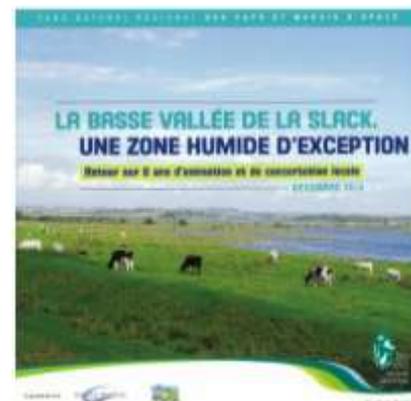
PROCHAINES MANIFESTATIONS SPORTIVES TRAVERSANT LA COMMUNE

Date	Manifestation	Type	Hameaux traversés
19 avril	Union Vélo Club Calais	Epreuve cycliste	Le Bail , le Village, Otove, La Parthe.
7 juin	Roc'Opale	Randonnée vtt et pédestre	Bertinghen, Grand Maison, Chemin des côtes, le Bail, chemin des bordées.
13 juin	Raid Aventure	Raid multisport	Chemin rural d'otove, Otove, Le Village, Le Bail, chemin des côtes, Grand Maison, Bertinghen.

Livret joint au journal :

MESSAGE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE : La Slack, vue par ses habitants

Comment percevez-vous la Slack ? Certains y voient un joli tableau, d'autres une zone de production agricole, d'autres encore un lieu de balade ou encore de migrations d'oiseaux ! C'est pour répondre à cette question que le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a souhaité faire appel à des étudiants afin de recueillir les témoignages de ceux qui font ce territoire et lui donnent de la valeur : vous, ses habitants !



Les 21 et 22 avril, une quinzaine d'étudiants viendra à votre rencontre à la sortie de l'école et à l'estaminet pour discuter avec vous de ce que la Slack représente pour vous. N'hésitez pas à vous prêter au jeu, une restitution de cette étude sera proposée dans le courant du mois d'octobre. Vous y serez invité !

21 avril : à la sortie des écoles ; l'après-midi à partir de 16 h 30 à l'estaminet randonnée de Bazinghen, venez autour d'un café, partager une carte postale, un objet, une anecdote sur la Slack !

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mercredi 29 avril 2015



La collecte des gros objets encombrants se fait en porte à porte mais à condition de s'être inscrit au préalable

Comment prendre rendez-vous ?

- Les inscriptions se font en téléphonant au N° Vert 0800 88 05 07 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Elles doivent être faites au moins **1 semaine à l'avance**, en précisant le volume approximatif et la nature des encombrants à enlever.

Quand les sortir?

- Les déchets doivent être sortis sur le domaine public la veille au soir, le service de collecte commençant tôt le matin le jour du ramassage.
- Les encombrants restent sous la responsabilité du déposant jusqu'à leur enlèvement par le service communautaire, aucun encombrant ne devra être déposé sur le domaine public sans inscription préalable.

Comment les présenter?

- La quantité globale présentée ne doit pas excéder 3 m3 par enlèvement et par logement.
- Ces encombrants ne doivent pas présenter de danger (pointes apparentes, parties tranchantes) lors de la manipulation ou durant leur présence sur le domaine public. Ils doivent être placés de manière à ne constituer aucun risque ni gêne pour les piétons et la circulation automobile.
- Après ramassage, le balayage et le nettoyage des débris restent à la charge du déposant.

Les déchets acceptés	Les déchets non acceptés
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les récipients vides d'une contenance supérieure à 10 litres, ✓ Les gros appareils ménagers, ✓ Les sommiers et matelas, ✓ Les fenêtres, portes et châssis exempts de vitrage et d'éclats de verre, ✓ La ferraille, ✓ Les gros emballages ✓ Les cycles... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les déchets faisant l'objet d'une collecte en porte à porte (ordures ménagères) ✓ Les déchets verts ✓ Les sacs remplis de matériaux en vrac ✓ Les déchets de travail (plâtre, gravats, béton...) ✓ Les déchets issus d'une activité permanente ou d'une activité industrielle ou commerciale, ✓ Les épaves de voitures, les bonbonnes de gaz et les cuves à fuel, ✓ Les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, piles matières chimiques dangereuses, inflammables ou explosives, etc...) ✓ Les vitres, miroirs et pare-brises...

***Dans tous les cas, la déchèterie située sur la commune de Marquise est à votre disposition
Pour venir y déposer vos déchets.***

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à appeler au 03.21.87.69.99

LES DERNIÈRES NAISSANCES

- Noa FOLY, né le 9 décembre 2014, fils de Julien FOLY et Pauline BONIFACE, domiciliés 792, rue de la fontaine,
- Martin LANOY, né le 27 janvier 2015, fils de Alexis LANOY et Mélanie BOUREL, domiciliés 25 impasse de la motte,
- Melly LAPOTRE, née le 4 février 2015, fille de Giovanni LAPOTRE et Violette IVART, domiciliés 620 chemin des bordées.

ÉCOLE DE LA HAUTE TERRE



Bienvenue à Chloé CHOQUEL, qui a rejoint l'équipe éducative dans le cadre d'un contrat aidé en qualité d'employée de vie scolaire (aide administrative, encadrement et surveillance des enfants) depuis le 1^{er} décembre 2014 pour une période de 2 ans.

Les activités du RPI Audinghen Bazinghen

Repas de printemps : **le vendredi 10 avril 2015 à la salle communale de Bazinghen**

Repas organisé au profit de la coopérative scolaire

Menu adultes : 12 euros (barbecue) - menu enfants : 5 €

Vente de viennoiseries le 17 avril : 5€ le sachet de 6

Bon de commande ci-joint à déposer à l'école avant le 3 avril.

Pour tout renseignement et réservation, merci de prendre contact avec
Mme Sylvie FERMON au 03.21.92.93.17 ou Mme Clarisse BRUNIN au 06.87.44.74.68

Si vos enfants sont en âge d'intégrer l'école, je vous invite à vous rapprocher de Mme Sylvie FERMON, directrice du RPI au 03.21.92.93.17, de préférence le lundi, jour de la décharge administrative.

Je rappelle la **gratuité** de l'école primaire communale. De plus, il existe un ramassage scolaire, une garderie le matin et le soir (0.30 € le ¼ d'heure) ainsi qu'une cantine dans chaque commune (**3.30 € le repas**).

Pour rappel : Enseignante dans le premier degré, Marie DECROOCQ a créé un blog afin de partager ses rencontres avec les écoliers des quatre coins du monde et répondre à « l'enquête sur les copains du monde » qui lui a été confiée par les élèves du RPI de Bazinghen-Audinghen. Aux retours de ses voyages, elle vient d'ailleurs rendre visite régulièrement aux élèves du RPI. Jeunes et moins jeunes, vous pouvez suivre son périple sur le blog <http://mariegoround.etab.ac-lille.fr/>, partager son expérience et découvrir ses rencontres. Le tour du monde a commencé par l'Inde puis la chine, la Mongolie, Marie est actuellement en Amérique du Sud.

VIE ASSOCIATIVE

- Le Bazing

➤ les prochaines sorties pédestres :

- Samedi 28 mars – Rdv 14h – Wissant Tardinghen
- Dimanche 12 avril – Rdv 8h45 - Havelinghen
- Samedi 25 avril – Rdv 14h – Petite promenade tranquille dans Bazinghen
- Début mai : participation de la randonnée de St Inglevert (infos fin avril).

Le point de rendez vous est donné place de la mairie. Le stationnement des véhicules des randonneurs se fait de préférence sur le parking à l'entrée du village, près des terrains de pétanque. Une destination différente est proposée chaque mois par Mr Jean Luc BACLEZ, Président de l'association. ☎ 06.46.70.57.19.

➤ **Jeudi 2 avril 2015 à 19h45 : Assemblée générale du Bazing à la salle communale**

Bilan moral et financier 2014 et projets 2015.

Conformément aux statuts, tous les habitants du village sont membres de l'association et invités à l'assemblée générale.

➤ Comité des fêtes

➤ Réunion du 2 décembre 2014 et décisions prises à la majorité des personnes présentes :

- Sortie Kes West à Bours : le 25 avril 2015,
- Brocante du village : le 17 mai 2015,
- Brocante du marais : le 26 juillet 2015,
- Le Louvre Lens : le 24 mai 2015,
- Soirée Cabaret Saint Inglevert : automne 2015



- Le Club de l'Age d'Or

- Le Club de l'âge d'or se retrouve à la salle communale le 3^{ème} mercredi après-midi de chaque mois. Si vous souhaitez rejoindre ces personnes (à partir de 55 ans) ou prendre des renseignements sur les activités proposées, je vous invite à contacter Mr Francis PRÉVOST, Président, au 03.21.92.87.75.

ESTAMINET SAINT ÉLOI



Avec les beaux jours reviennent les stages de peinture toujours aussi intéressants.

Venez nous rejoindre "sans complexe"... le prochain stage aura lieu le lundi 30 mars de 10h à 16h repas et matériel compris pour 50,00 €. Vous repartirez avec votre chef d'œuvre.....

Réservation au 03.21.30.15.41

Commune de Bazinghen - 20 impasse de la mairie - 62250 BAZINGHEN

Tél/fax : 03.21.92.93.00

Email : bazinghen.mairie@wanadoo.fr / site internet : www.bazinghen.fr / Facebook : Commune de Bazinghen

LES ANCIENS CONSEILS MUNICIPAUX

Merci à la collaboration de Mme Térésina DELPORTE, et Mr Richard MARTIN, Président de l'Association des Amis du Patrimoine du Pays de Marquise, pour l'apport de ces photos issues de leur dernière exposition à la salle Simone Signoret de Marquise en novembre 2014.



BAZINGHEN 1971

Composition du Conseil Municipal : F. PREVOST, M. TOURRET, J. POURRE, G. MASSET, A. FALEMPIN, L. CLEMENT, G. NOËL, J. DUBUT, E. DARRAS, C. POTTERIE, A. BERNARD. On peut reconnaître aussi L. HONVAUT (garde champêtre) M. CUVILLIER (secrétaire de mairie) et M. POTEZ.



BAZINGHEN 1977

Composition du conseil Municipal F. PREVOST, L. CLEMENT, G. NOËL, J. POURRE, J. DUBUT, D. A. LEBLOND, G. SAINT MAXENT, C. BUTOR, E. DARRAS, M. T. POTTERIE, G. BERQUIEZ

LES PERSONNES QUALIFIÉES DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE SUR MER

Le Département
du Pas-de-Calais et l'ARS
ont désigné des
« **personnes qualifiées** »



- ● Pour faire valoir vos droits
- ● Pour répondre à vos demandes de médiation, en cas de litige avec une structure médico-sociale
- ● Pour vous orienter vers les bons interlocuteurs





Vous ou votre famille faites appel à un établissement ou à un service médico-social :
les « personnes qualifiées » peuvent vous aider.

Jeunes retraités pour la plupart, les personnes qualifiées ont été choisies pour leur garantie d'indépendance et leur bonne connaissance du secteur médico-social. Elles sont bénévoles.

Leur rôle ?

Faire valoir l'accès aux droits des usagers et/ou des familles qui les sollicitent aussi bien dans le champ de l'enfance, des personnes âgées, des personnes handicapées et de l'addictologie sur les aspects suivants :

- respect de la dignité, intégrité, vie privée, intimité, sécurité ;
- libre choix entre les prestations (domicile / établissement) ;
- prise en charge ou accompagnement individualisé et de qualité ;
- confidentialité des données concernant l'usager ;
- accès à l'information ;
- informations sur les droits fondamentaux, protections particulières légales, contractuelles et les droits de recours dont l'usager bénéficie ;
- participation directe ou avec l'aide de son représentant légal au projet d'accueil et d'accompagnement.



Au sens de l'article 217-1 du Code de l'Action Sociale et des Familiales

Boulonnais



Jean HENICHART
06.52.89.07.56
jhenichart@sfr.fr



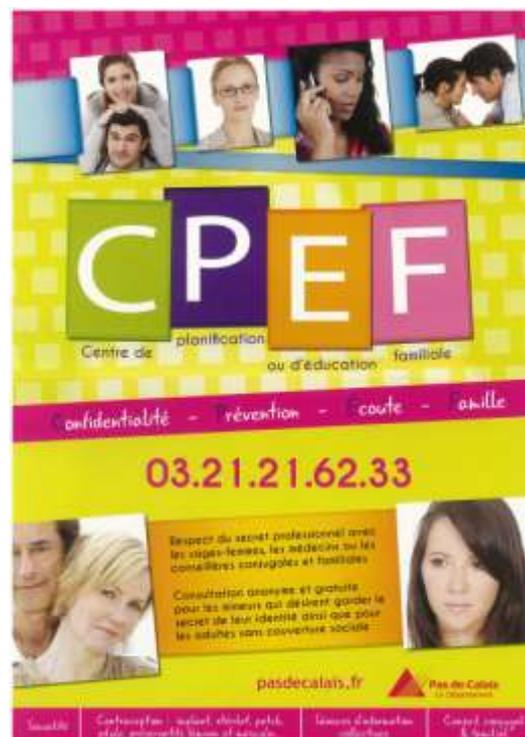
Jean JOLY
06.62.67.04.74.
ja.joly@orange.fr

OUVERTURE DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE PLANIFICATION OU D'ÉDUCATION FAMILIALE SUR LE TERRITOIRE DU BOULONNAIS

Le Département du Pas de Calais a créé un centre départemental de planification ou d'éducation familiale (CPEF) pour reprendre progressivement la gestion, en direct, des 9 CPEF du département.

Le 5 janvier 2015 s'est ouverte l'antenne de Boulogne sur Mer, située 1 place Navarin. Elle fonctionne toute l'année avec

- Le respect du secret professionnel avec les sages-femmes, les médecins ou les conseillères conjugales et familiales,
- La consultation anonyme et gratuite pour les mineurs qui désirent garder le secret de leur identité ainsi que pour les adultes sans couverture sociale.



CENTRE DE LOISIRS

Comme chaque année, la commune de Wissant organisera un centre de loisirs sans hébergement durant le mois de juillet 2015.

Les personnes intéressées pour assurer l'encadrement sont invitées à se faire connaître et transmettre leur curriculum vitae et leur lettre de motivation avant le 31 mars 2015 à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de Wissant
Mairie de Wissant
1, Place du Général de Gaulle
62179 WISSANT

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Il s'agit de :

- Mme Hélène HEUX, domiciliée 116 impasse du puits, ☎ 03.21.92.45.85,
- Mme Monique ROUTIER, domiciliée 98 chemin des bordées, ☎ 03.21.92.73.87,
- Mme Stéphanie SEILLIER, domiciliée 11 impasse du puits, ☎ 03.21.32.04.42.

Il reste des places disponibles pour vos enfants, vous pouvez vous renseigner en appelant les assistantes maternelles ci-dessus.

LE CAFÉ DES AIDANTS



Nous vous donnons rendez-vous,
un mardi par mois, de 14h00 à
16h30, autour d'un thème.

Mardi 24 mars 2015

Avec moi son comportement est différent, pourquoi?

Mardi 21 avril 2015

Passer le relai, quand? Comment?

Mardi 19 mai 2015

Si je ne le fais pas qui le fera?

Mardi 23 juin 2015

Aider par devoir ou par amour?

Mardi 22 septembre 2015

Ils me disent "tu en fais trop" ou bien "tu n'en fais pas assez"

Mardi 20 octobre 2015

Clés et conseils pour aider son proche

Mardi 17 novembre 2015

Les étapes difficiles à franchir dans l'accompagnement de son proche

Mardi 8 décembre 2015

Le droit à l'erreur pour soi et pour les autres



À cette adresse :

Hostellerie de la Quenoëuille
Château de LEDQUENT à MARQUISE



Contact :

CLIC : 03 21 30 32 48
MDAS : 03 21 99 46 66

Le Café des aidants est soutenu
par nos partenaires :



TCHERNOBYL



« один був дихати - було сподіватися »
« un été pour respirer — un été pour espérer »

La catastrophe de Tchernobyl, c'était il y a plus de 25 ans !

Mais rien n'a changé.

Les enfants nés après l'évènement vivent avec leur famille sur une terre toujours contaminée.

L'ASSOCIATION

« NORD PAS-DE-CALAIS TCHERNOBYL »

Vous propose d'être la famille d'accueil de ces enfants, un mois en été,
pour leur redonner des couleurs pour toute l'année

Venez nous rejoindre dans cet élan de générosité :

Ouvrez votre cœur, décrochez votre téléphone et appelez



1 rue Anatole France 59260 Hellemmes-Lille
03 20 47 58 44 – 03 27 46 57 56 – 03 21 83 08 54
www.tchernobylenfants.com